



Auvergne-Rhône-Alpes
Académie de Clermont-Ferrand

Déclaration UNSA Education – CSA-SD du 30 janvier 2024

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Mmes et M. les membres de ce CSA,

Nous nous retrouvons aujourd'hui dans un contexte bien particulier où l'Ecole est une fois de plus soumise à des turbulences importantes.

Pourtant, ce ne sont pas les difficultés bien réelles et non des moindres de notre système éducatif qui sont au centre de ces perturbations, mais les conséquences d'un turnover ministériel, découlant lui-même d'une stratégie de remaniement. Un remaniement qui ne parvient pas à masquer la recherche de remèdes miracles à la politique désastreuse d'un Président de la République qui considère que la disruption se substitue sans conséquences à de véritables politiques.

Les conséquences pour l'Ecole sont catastrophiques et provoquent la colère et l'indignation des personnels. C'est la raison pour laquelle l'UNSA Education appelle à la grève le 1^{er} février prochain.

En effet, chaque jour un peu plus, des polémiques viennent percuter la nouvelle ministre dans l'incapacité de pouvoir conduire son ministère en raison de ses positionnements, de ses choix personnels ou de ses erreurs de communication.

Les personnels de l'Education nationale, ceux-là même qui font vivre l'Ecole publique et laïque, c'est-à-dire la seule Ecole de la République qui s'attache à la formation de tous les citoyens, quelle que soit leur origine culturelle ou sociale, ne reconnaissent pas la légitimité de la nouvelle locataire du ministère.

Les événements récents ont par ailleurs permis de montrer combien la question de l'utilisation des fonds publics pour financer l'enseignement privé se faisait bien au détriment de l'enseignement public, qui souffre lui d'un sous-investissement non

seulement chronique, mais structurel.

Comme si ce contexte si particulier n'abimait pas suffisamment l'Ecole, le Président de la République continue de déverser son flot d'instructions hors-sol, lorsqu'elles ne sont pas farfelues.

Lui et son gouvernement veulent amuser et occuper l'opinion publique avec des contre-feux qui suscitent la polémique : tenues uniques, contrôle des écrans, Marseillaise, instruction civique... Tout cela, pour mieux éviter d'aborder les problèmes de fonds.

Là où, d'un côté, on rappelle les règles de rigueur budgétaire, on constate qu'elles n'existent pas quand il s'agit de satisfaire des lubies présidentielles, en jetant de la poudre aux yeux pour séduire l'opinion publique.

La parole politique est totalement discréditée. En collège, il est annoncé que les moyens seront là pour mettre en place le projet du « choc des savoirs » mais, dans les faits la lecture des documents de travail de CSA académique et départementaux montrent que les moyens nécessaires ne sont pas là. Une fois de plus, on théâtralise un scénario idéal sur la place publique alors que, derrière le rideau, on contraint les vrais acteurs à s'épuiser pour tenter l'impossible.

L'UNSA Education est profondément opposée à ce projet car il remet en cause le projet républicain. L'insuffisance de financement dans les dotations des établissements conduira à amputer, voire faire disparaître, toute marge d'autonomie, à paralyser toute véritable politique d'établissement et à mettre en danger certaines disciplines. Tout cela, aux dépens des élèves et des conditions de travail des personnels.

Dans le 1^{er} degré, l'UNSA Education dénonce les chiffres prévisionnels des documents préparatoires, obsolètes car datant de novembre 2023, et bien souvent en-deçà des remontées de terrain que nous font les directeurs. Nous dénonçons également la non-prise en compte des élèves de moins de 3 ans dans les effectifs. Pourtant, bien souvent, dans notre département rural, l'école est la seule possibilité d'accueil de ces enfants pour de nombreuses familles, et leur première expérience de sociabilisation qui devrait se faire dans les meilleures conditions possibles. L'UNSA Education souhaite alerter sur le projet de carte scolaire qui pourrait

engendrer deux transformations en école à classe unique à Chomelix et aux Estables. Le projet de carte scolaire nous inquiète également quant à la situation des directeurs qui vont voir leur école basculer dans la tranche inférieure en termes de décharge de direction. Ainsi, 6 écoles n'auraient plus de décharge hebdomadaire, et 2 écoles perdraient 0.17 de décharge. L'UNSA Education dénonce la perte de 12 postes dans le 1^{er} degré pour notre département, qui ne tient pas compte de la ruralité, et qui ne permettra pas de donner les moyens nécessaires et indispensables à l'école inclusive. Nous continuons à demander la création d'un poste de psychologue scolaire, l'étoffement des RASED après les 4 fermetures de postes de maitres spécialisés à cette rentrée, et l'ouverture de places et de postes dans les établissements spécialisés.

L'UNSA Education souhaite également vous alerter sur les conséquences d'une réorganisation brutale des agences comptables en concomitance avec le déploiement d'Opale sur les conditions de travail des personnels administratifs. Quant aux suppressions de postes administratifs dans les CIO, nous émettons des inquiétudes sur la qualité du service public offert aux élèves et à leurs familles dans ces nouvelles conditions. L'UNSA Education vous rappelle qu'elle a signé au niveau national un relevé de décisions portant sur des requalifications au sein de la filière administrative, et non pas sur une déqualification comme vous le proposez.

Pour l'UNSA Education, les défis auxquels est confronté notre pays ne se résoudreont pas par des orientations stratégiques néfastes, l'accumulation de mesures démagogiques et l'hyper communication médiatique.

Monsieur l'Inspecteur d'académie, les personnels de l'Education nationale, encore les plus mal payés de la fonction publique, ne se sont pas engagés sans raisons. Ils défendent les valeurs profondes de notre Ecole publique et ils résisteront, soyez-en sûrs, à la mise en œuvre d'un projet à rebours de leurs valeurs fondamentales. Ils vous le disent aujourd'hui au sein de cette instance, ils vous le diront lors du rassemblement le 1^{er} février prochain.

Nous vous remercions pour votre attention.